



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONALE POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

**CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION
DU PROJET DE PROTOCOLE PORTANT SUR LES
QUESTIONS SPECIFIQUES AUX BIENS SPATIAUX A
LA CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES
INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS
D'EQUIPEMENT MOBILES**

Berlin, 27 février / 9 mars 2012

UNIDROIT 2012
DCME-PS – Doc. 19 rév.
Original: anglais
6 mars 2012

PROJET DE RESOLUTION N° 4

présentée par la délégation de l'Afrique du Sud

concernant l'octroi aux débiteurs de rabais raisonnables sur les taux d'exposition par les organisations de financement

LA CONFERENCE,

CONSCIENTE des objectifs de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et de son Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux;

SOUHAITANT permettre l'octroi aux nations en développement de financement accessible pour les biens spatiaux;

DECIDE :

D'ENCOURAGER tous les États participant à la négociation et les institutions de financement internationales, nationales et privées à fournir leur assistance aux États en développement participant à la négociation en leur octroyant des rabais raisonnables ou des remises sur les taux d'exposition ou autres montants de nature semblable appliqués par ces institutions de financement.